



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contractuels

Question écrite n° 75762

Texte de la question

M. François Brottes attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la situation des contractuels de la fonction publique, que le Président de la République lui-même a jugée « profondément anormale », au point de se déclarer « prêt à envisager la titularisation progressive des contractuels pour ne pas les laisser dans une situation de précarité ». De nombreux syndicats font valoir ainsi un usage « dévoyé et illégal » de la vacation, en particulier dans l'éducation nationale. Suite à l'état des lieux mené par le ministère de la fonction publique au printemps dernier, il souhaiterait donc connaître l'évolution chiffrée et détaillée, ministère par ministère, de l'usage de la vacation au cours des trois dernières années, ainsi que les mesures que le Gouvernement entend prendre pour mettre en oeuvre le plan de titularisation massif envisagé par le chef de l'État.

Données clés

Auteur : [M. François Brottes](#)

Circonscription : Isère (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75762

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3796

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)